

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 26 septembre 2023

Le 26 septembre 2023 à 20h30, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de François Marchal, Maire.

Présents : François MARCHAL - Benoit ALLIOT - Dominique BARBE – Sylvain BARBE - Marc BRIERE – Christelle GAUTHIER – Karine LEGAGNEUX - Alexandre LETHO - Sylvie LETONDAL - Luc MARCHAL

Absents excusés :

Valérie FAYOLLE a donné procuration à Christelle GAUTHIER

Secrétaire de séance : M. ALLIOT Benoit

Début – Fin de séance : 20h30 – 23h00

Ordre du Jour :

- devis SOS Nuisibles 70 - dératisation des égouts
- devis Historia – numérisation registres état civil
- présentation projet d'aménagement route de Montagney
- renouvellement membres Bureau Association Foncière
- renouvellement convention médecine préventive CDG70
- Questions diverses

Suite à la demande de Christelle GAUTHIER, il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour l'exonération de taxe foncière pour les propriétaires réalisant des travaux d'amélioration énergétique. Accepté à l'unanimité.

1/ Devis dératisation des égouts – SOS Nuisibles 70

M. le Maire présente le devis de la société SOS Nuisibles 70 pour limiter la prolifération des rats. Le conseil décide à l'unanimité de renouveler le traitement annuel anti-nuisibles dans les égouts du village.

2/ Devis numérisation registres état-civil - Historia

La société Historia a démarché la commune pour la numérisation de l'état civil. Les devis de 2 800.00 € est refusé à l'unanimité.

3/ présentation du projet d'aménagement de la route de Montagney

M. le Maire présente les plans et devis réalisés par le cabinet SETIB pour l'aménagement de la route de Montagney. Le conseil demande des adaptations et émet des propositions pour limiter le budget.

4/ renouvellement des membres du Bureau de l'Association Foncière

Le conseil doit nommer pour 6 ans, trois membres pour l'association foncière : sont nommés, Dominique BARBE, Sylvain BARBE et Benoit ALLIOT.

5/ renouvellement convention médecine préventive CDG70

Renouvellement de l'adhésion obligatoire pour le personnel salarié de la commune. Le centre de gestion réalise cette prestation pour un montant de 0.3 % de la masse salariale. Voté à l'unanimité

6/ exonération de taxe foncière pour les propriétaires réalisant des travaux d'amélioration énergétique

Christelle GAUTHIER présente la loi d'exonération de taxe foncière pour les propriétaires réalisant des travaux d'améliorations énergétiques. Refusé : 4 « pour », 4 « contre », 3 « abstention » / prépondérance du vote de M. le Maire

Questions diverses :

- Sylvie LETONDAL et Luc MARCHAL font un compte rendu de la réunion du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ayant eu lieu à Marnay le 18/09. Le nombre d'autorisations d'urbanisme va être limité pour chaque village dans les années à venir.

-Suite à la reprise d'activité de la chèvrerie par Malo SPRECHER, un bail doit être signé pour la parcelle communale ZD 583 de 62,10 ares située à Banne. Voté à l'unanimité.

-M. le Maire a reçu des remerciements des différentes associations subventionnées par la commune.

-Afin d'empêcher les stationnements et manœuvres dans le terrain non stabilisé devant la vierge à la notre dame, des poteaux en bois seront plantés en bordure de route.

-Un devis a été demandé pour repeindre la barrière Rue Basse

-Les arbres sur l'ancienne voie de chemin de fer vont être taillés au croisement de la rue Basse.

The image shows a handwritten signature in blue ink on the left, and a circular official stamp on the right. The stamp contains the text 'Mairie de SORNAY' at the top and 'HAUTE-SAONE' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a seated figure holding a staff, with a crown above their head and a shield on their chest.